



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Remise d'ouvrage de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac

Place Nova Friburgo, Estavayer-le-Lac, le 29 juin 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un sentiment particulier que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de la remise officielle de l'ouvrage de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac.

Particulier, car ce projet porte en lui une histoire exigeante. Une histoire faite d'ambitions fortes, mais aussi de difficultés importantes, dont nous avons tiré des enseignements essentiels.

En 2011, le Grand Conseil fribourgeois s'était prononcé à l'unanimité en faveur de la construction d'une nouvelle pisciculture, avec un objectif clair : doter notre canton d'un outil moderne, en remplacement de l'installation existante vétuste afin de fournir nos eaux en espèces emblématiques telles que les corégones, les truites et les brochets.

L'inauguration en 2016 devait marquer une étape majeure. Vous le savez, la réalité a été toute autre. Très rapidement, des défaillances techniques graves ont entraîné des pertes massives d'œufs et conduit à l'arrêt de l'exploitation dès 2017.

Les analyses menées depuis — qu'il s'agisse du rapport technique ou des travaux de la Commission d'enquête parlementaire — ont mis en lumière des lacunes importantes :
une conception inadaptée, une sous-estimation des exigences biologiques, un déséquilibre entre le bâtiment et les équipements piscicoles, ainsi qu'une gouvernance insuffisamment ancrée dans l'expertise métier.

Il est important de le dire avec transparence : cet échec a été collectif. Mais il a surtout été pleinement reconnu, analysé et assumé.

La suite, elle vous appartient j'ai envie de dire.

La pisciculture d'Estavayer-le-Lac répond à une volonté populaire ainsi qu'à celle du Grand Conseil de disposer d'un outil moderne directement implanté sur le territoire fribourgeois et au bord du lac de Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat a saisi le côté émotionnel que représentait cet ouvrage pour les broyards et particulièrement pour les staviacois.

Vous avez donc devant vous le résultat d'une démocratie qui fonctionne.

Et si sa nécessité et son coût restent un sujet de débat, cette pisciculture offre tout de même quelques avantages, notamment une certaine autonomie de production, une réduction certains transports ainsi qu'une redondance d'approvisionnement en cas de problème dans l'une ou l'autre installation.

La collaboration avec Colombier reste toutefois importante et indispensable.

Les objectifs de production ont été repris du premier projet datant de 2011. Ils prévoient une production annuelle d'environ 25 millions de palées, 10 millions de bondelles, 200'000 brochets et 200'000 truites lacustres.

Il faut toutefois rappeler que la pisciculture ne peut pas produire davantage de poissons que ce que permettent les prélèvements d'œufs sur des géniteurs sauvages issus des populations naturelles du lac.

Or, certaines de ces populations — en particulier les corégones — sont actuellement en fort recul. Il faut donc partir du constat réaliste que certains objectifs de production ne seront probablement jamais atteints étant donné les énormes surcapacités de production des deux sites.

La pisciculture ne permet hélas pas d'augmenter les productions d'alevins pour venir en aide aux pêcheurs comme elle ne permettra pas de résoudre l'ensemble des problèmes qui touchent les populations de poissons.

Les spécialistes nous l'affirment, les populations dans le lac dépendent de nombreux facteurs telles que qualité des habitats, disponibilité de nourriture, qualité de l'eau, températures de l'eau, dynamique du lac, prédation par le cormoran notamment, espèces invasives telle que la moule quagga, micros polluants.

Le repeuplement peut soutenir certaines espèces dans certaines situations, mais il ne remplace pas les milieux fonctionnels.

Les attentes doivent donc rester réalistes : la pisciculture est un outil de gestion parmi d'autres, et non une solution miracle ce qui est évidemment bien regrettable.

La suite dépendra maintenant de celles et ceux qui feront vivre cette pisciculture. Je leur fais pleinement confiance.